

2017

l'année internationale du

tourisme

durable

en Wallonie aussi ?





2017, année internationale du tourisme durable. En Wallonie aussi ?

Depuis près de deux décennies, on observe tant chez les touristes que chez les acteurs publics et privés du secteur touristique, une prise de conscience de l'importance des enjeux de la durabilité du tourisme. En effet, la question de la durabilité des produits, services et infrastructures touristiques est progressivement devenue une préoccupation pour un certain nombre d'acteurs, qui reconnaissent notamment le rôle important de la question environnementale au regard de l'attractivité, de la compétitivité et de la durabilité des destinations.

L'ONU, via son Assemblée générale, a proclamé 2017 comme l'année internationale du tourisme durable pour le développement¹. Elle considère en effet « qu'un tourisme bien conçu et bien organisé peut apporter une contribution non négligeable au développement durable dans ses trois dimensions [économique, sociale et

environnementale], qu'il est étroitement lié à d'autres secteurs et qu'il peut créer des emplois décents et des débouchés commerciaux. » Il faut bien comprendre que l'ONU vise particulièrement « les efforts que déploient les pays les moins avancés pour développer un secteur touristique durable [...] » et que cela fait suite à d'autres résolutions dont celle du 69/233 du 19 décembre 2014, intitulée « Promotion du tourisme durable, et notamment l'écotourisme, aux fins de l'élimination de la pauvreté et de la protection de l'environnement. »

Mais au-delà du développement des pays dits pauvres, tous les pays sont visés par l'ONU qui « engage tous les États, les organismes des Nations Unies et toutes les autres parties intéressées à mettre à profit la célébration de l'Année internationale pour promouvoir des initiatives à tous les niveaux, y compris en faisant appel

à la coopération internationale, et à appuyer le tourisme durable en tant que moyen de promouvoir et d'accélérer le développement durable, et en particulier l'élimination de la pauvreté. » Cela fait suite à la proclamation de l'année 2002, comme année internationale de l'écotourisme, à laquelle la Belgique n'avait pas participé, alors que 13 pays européens avaient établi une stratégie nationale d'écotourisme².

Ainsi donc, les pouvoirs publics compétents en matière de tourisme sur le territoire belge, à savoir les régions, provinces et communes, sont invités à agir pour le tourisme durable. Mais quels sont les enjeux auxquels le secteur touristique est confronté en Wallonie ?

¹ http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=A/C.2/70/L.5

² <http://www.unwto.org/sustainable/IYE/IYE-Rep-UN-GA-2003.pdf>

1. Le tourisme durable : d'une vision floue à des objectifs clairs

Les enjeux sont présentés, de façon communément admise, comme étant de nature économique, sociale et environnementale (voir illustration). Le défaut de cette représentation est qu'elle ne montre pas le problème à résoudre et qu'elle ne donne aucune directive concernant les actions à entreprendre.

Certains prétendent qu'il faut équilibrer ces 3 piliers pour garantir un développement durable. La notion d'équilibre comporte plus de difficultés qu'elle n'en résout : comment équilibrer des aspects environnementaux (évalués en kg de CO₂ par exemple), avec ceux de la croissance économique (évaluée en euro) et les aspects sociaux (telle l'inclusion, évaluée en nombre de personnes mises au travail) ?

Tentons d'y voir plus clair. Partons de la définition la plus utilisée du développement durable (DD), provenant du rapport Brundtland de 1987, intitulé « Notre avenir à tous » : le développement durable est un développement qui permet de répondre aux besoins des générations actuelles sans compromettre ceux des générations futures.



L'illustration proposée à gauche permet d'aborder cette définition au-delà de son aspect très général et d'en extraire le sens concret. En effet, il représente le problème de la manière suivante : nous utilisons trop de ressources (eau, air, pétrole, charbon, fer, ... symbolisés par les rectangles rouges ci-dessous à droite) pour satisfaire nos besoins, et leur répartition est inéquitable. Or, la satisfaction des besoins devrait progresser sur l'ensemble de la planète. Les solutions non durables seraient d'augmenter l'utilisation des ressources de ceux qui les utilisent moins pour arriver au niveau des plus gros consommateurs, ce qui n'est pas environnementalement soutenable, ou de réduire l'utilisation des ressources de ceux qui les utilisent déjà le moins, ce qui est injuste. Dès lors, la solution la plus juste serait que ceux qui consomment plus de ressources réduisent leur utilisation (ainsi que leurs émissions de polluants et de gaz à effet de serre), ce qui serait environnementalement soutenable et permettrait à d'autres d'avoir accès aux ressources nécessaires pour satisfaire leurs besoins.

La taille des rectangles représente les ressources nécessaires à la satisfaction de nos besoins. Un indicateur qui approche cette notion est l'**empreinte écologique**. Tous nos besoins (nourriture, chauffage, déplacement, loisirs...) sont traduits en hectares dévolus à leur production.

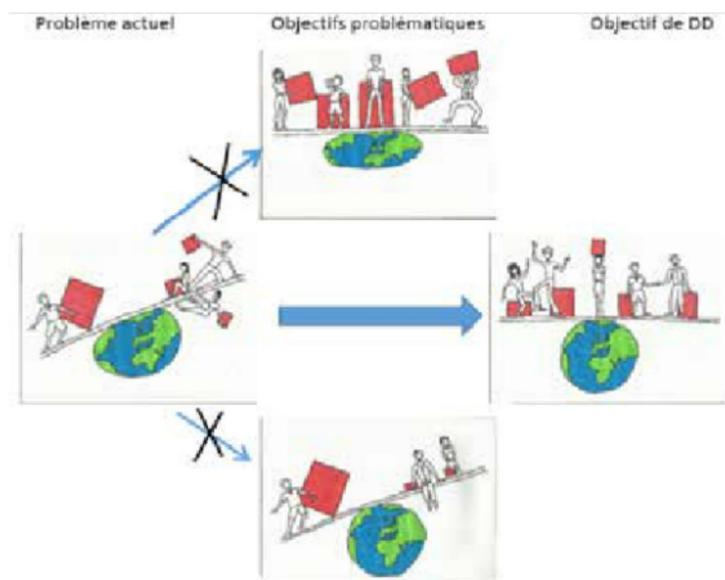
Le bien-être est mesuré notamment par l'**indice de développement humain (IDH)**. Le bien-être (l'IDH) d'un pays est élevé si les habitants sont en bonne santé, ont une longue durée de vie, ont accès à la connaissance et ont les moyens d'acheter les denrées de base.

Le développement durable est un développement qui permet de répondre aux besoins des générations actuelles sans compromettre ceux des générations futures.

Ces indicateurs (empreinte écologique & indice de développement humain) sont calculés au niveau international. Lorsqu'ils sont couplés, il apparaît clairement que les pays dits pauvres ont une faible empreinte écologique et un faible IDH et que les pays dits riches sont dans la situation opposée.

Réduire l'empreinte écologique et augmenter l'indice de développement humain sont certainement des actions qui correspondent au développement durable (DD). En outre, on peut considérer que chaque génération reçoit de la précédente un certain patrimoine qu'elle utilise en partie tout en en créant, et devrait pouvoir transmettre un patrimoine plus important à la génération suivante. Ce patrimoine est constitué :

- d'un capital environnemental, qui comprend toutes les ressources (eau, air, pétrole, charbon, fer...) et la biodiversité permettant à des écosystèmes de nous fournir des services ;
- d'un capital social, qui rassemble nos connaissances, la santé, les réseaux d'entraide et la capacité du système à inclure le plus grand nombre de personnes ;
- d'un capital économique, qui reprend le matériel de production, les ressources financières et le réseau des acteurs permettant d'assurer la cohésion et la solidarité économique du territoire.



Idéalement, nous devrions transmettre aux générations futures un patrimoine supérieur à celui que nous avons reçu, en accroissant si possible les capitaux, pour toutes nos activités, en ce y compris les activités touristiques.

Cependant, l'activité touristique rend le capital environnemental difficilement conservable. L'exemple du transport est particulièrement édifiant à cet égard³, sachant qu'un aller-retour Bruxelles-New-York en avion, par exemple, émet 3,4 tonnes de CO₂, soit deux fois la quantité de CO₂ que chaque être humain peut émettre par an sans perturber le climat ; ou encore qu'un voyage en avion de Belgique vers le Sud de la France émet 350 kg de CO₂, contre 100 kg en voiture, et 30 kg en train.

Le transport, le chauffage, l'éclairage, la construction des hébergements et autres lieux d'activités sont d'autres aspects du tourisme qui sont consommateurs au niveau environnemental. Cette consommation n'aura pas de conséquence irréversible si personne ne dépasse son seuil d'empreinte écologique totale⁴, qui est d'environ deux hectares par an. Mesurer l'empreinte écologique et fixer un seuil environnemental pour chaque touriste est complexe. En effet : dans une région aride par exemple, à combien d'eau a droit un touriste ? Qu'en est-il s'il y a deux fois plus de touristes ? Et qu'en est-il si le touriste change de région ? Doit-on considérer des seuils variables dans le temps, l'espace et en fonction des touristes et autres activités ? Doit-on tenir compte de la consommation de la personne lorsqu'elle ne pratique pas du tourisme, dans une sorte de bilan annuel ?

De manière générale, les impacts du tourisme ne sont pas aisés à



L'évaluation des impacts environnementaux, socioéconomiques, et culturels du tourisme se heurte à de nombreux obstacles, en raison d'un manque de données qualitatives et quantitatives pertinentes.

évaluer. Non seulement parce que cette question est souvent abordée avec un a priori idéologique, pro ou anti-touristique qui donne lieu à une approche caricaturale des effets supposés du tourisme. Mais également parce que l'évaluation des impacts environnementaux, socioéconomiques, et culturels du tourisme se heurte à de nombreux obstacles, notamment en raison d'un manque de données qualitatives et quantitatives pertinentes ; de la difficulté à isoler les effets spécifiques du tourisme par rapport à d'autres phénomènes tels que la diffusion des moyens de communication de masse ; et la généralisation des rapports marchands.

Comment savoir si, en fréquentant des lieux, le touriste ne participe pas inconsciemment à la détérioration de leurs ressources naturelles ou culturelles ? Comment savoir si, particulièrement dans les pays dits en voie de développement, le touriste n'accroît pas les inégalités et s'il renforce vraiment l'économie locale ?

Les objectifs du tourisme durable ne peuvent pas se rattacher à quelques chiffres généralisables dans le temps et l'espace. Ils devraient plutôt être établis après avoir été documentés par un état des lieux impliquant une participation des acteurs (du tourisme ou non) des territoires, et ce, sachant que les procédures sont lourdes, que la population ne se mobilise pas aisément et que les acteurs défendent leurs intérêts catégoriels.

Dans cette perspective, trois points doivent être pris en compte :

- il ne sert à rien de fixer des objectifs environnementaux, sociaux ou économiques en matière de tourisme s'ils n'apportent pas de satisfaction aux touristes ;

- la participation des acteurs du territoire doit se faire en connaissance de cause ;

- il faut une forte direction politique pour piloter le processus participatif et les acteurs doivent être prêts à trouver un terrain d'entente.

La participation ne se limite pas à la négociation des actions futures, elle concerne également la réalisation des actions et leur évaluation. Il est dès lors opportun de disposer d'un système de gestion qui informe les acteurs de l'état d'avancement des actions et de communiquer les résultats dans l'ensemble du territoire.

2. Une approche du tourisme durable qui a une valeur ajoutée

En tenant compte de l'ensemble des éléments susmentionnés, on peut définir le tourisme durable comme suit : faire du tourisme en conservant le capital environnemental et en augmentant les capitaux économique, social et culturel,

³ Voir par exemple <http://quizz.ademe.fr/eco-deplacements/comparateur/>

⁴ L'empreinte écologique ne mesure qu'une partie de la consommation du capital environnemental. Il faudrait y ajouter la consommation d'eau, l'émission de polluants nocifs pour la santé, la perte de biodiversité... (tous non repris dans le calcul de l'empreinte écologique).



Il ne sert à rien de fixer des objectifs environnementaux, sociaux ou économique en matière de tourisme s'ils n'apportent pas de satisfaction aux touristes.

et ce de manière consciente [en étant informé des impacts mesurés rigoureusement et en participant à la définition des objectifs].

L'ensemble des acteurs et des activités touristiques sont ici concernés :

- **Le touriste**, dans son choix des lieux et de ses consommations conformément à la définition citée plus haut⁵ ;
- **L'acteur privé (l'hôtelier, le restaurateur, le gestionnaire d'une attraction,...)** dans son offre de produits ou services, en veillant à conserver un patrimoine environnemental suffisant et en permettant de faire croître le capital social du touriste et les capitaux

sociaux et environnementaux de leur région, tout en étant viable économiquement ;

- **L'acteur public (le CGT, les Maisons du tourisme,...)** en régulant, structurant et fédérant l'offre touristique en veillant à mettre en valeur la préservation du patrimoine environnemental, et à faire croître les capitaux sociaux et économiques, tant de l'acteur privé que du touriste et de la population.

2.1 Agir pour l'environnement

Un des premiers écueils à éviter est de conclure que toute action qui réduit la pression environnementale rend celle-ci durable. En effet, on peut comparer la situation de la planète/du tourisme à celle d'une baignoire qui va déborder et dont le robinet coule à flots. Ce n'est pas parce qu'on ferme un peu le robinet pour qu'il coule moins vite que le problème est résolu. Pour éviter le débordement, il faut fermer complètement le robinet ou adapter son débit à celui de la vidange. Traduisant cette idée en indicateur concret, nous pouvons dire qu'est considérée comme environnementalement soutenable l'action d'une personne dont, entre autres, l'empreinte écologique totale est inférieure à environ deux hectares par an. Si un touriste réduit sa pression sur l'environnement en émettant moins de CO₂, en choisissant son moyen de transport, en choisissant un hébergement qui utilise plus d'énergie renouvelable, etc., ce n'est pas pour autant que son empreinte écologique totale passe en dessous du seuil de soutenabilité environnementale. Évidemment, si l'on reprend le cas de la baignoire qui est sur le point de déborder, réduire le débit est mieux que ne rien faire. Toute action qui diminue l'empreinte

écologique d'une activité touristique rend celle-ci plus durable. Et tous les opérateurs ont la possibilité de réfléchir à la manière dont ils peuvent réduire leur empreinte écologique ou celle des touristes qui participeront à leurs activités.

Nous l'avons vu, établir un seuil « universel de soutenabilité environnementale » est très difficile. Essayons néanmoins de mettre des balises : si un touriste avait le même comportement une année durant, quelle empreinte écologique aurait-il ? Si celle-ci était supérieure à 2 ha, ce ne serait pas 100% soutenable (la terre serait écrasée). Calculée par personne, une activité touristique serait 100% durable du point de vue environnemental si le même comportement répété toute l'année aboutissait à une empreinte écologique inférieure à 2 ha. Néanmoins, si l'empreinte écologique est supérieure, elle est peut-être net-

tement moins importante qu'une autre activité touristique... Il y a donc, comparativement, des activités touristiques plus durables que d'autres.

2.2 Justifier des dégradations environnementales par des bénéfices socio-économiques conduit à de la durabilité faible

Le tourisme crée de la croissance, de l'emploi et permet de satisfaire des besoins (ou des envies), d'accroître ses connaissances. On est tenté de faire un bilan global : « certes, j'ai détruit des ressources et j'ai pollué, j'ai donc réduit le capital environnemental, mais par ailleurs j'ai augmenté le capital économique et le capital social. »

En raisonnant de cette façon, on fait de la durabilité faible : l'environnement peut disparaître, du moment que l'économie et le social s'accroissent.

Un des premiers écueils à éviter est de conclure que toute action qui réduit la pression environnementale rend celle-ci durable.



⁵ Le Réseau écoconsommation [www.ecoconso.be], subsidié par la Région wallonne, a à cet égard publié plusieurs fiches et dossiers sur le tourisme durable à destination des touristes. La section tourisme durable de la Haute Ecole Robert Schuman de Libramont a ajouté une pierre à l'édifice : elle a publié un guide 2016 du « Tourisme durable en Wallonie » [www.gtdw.be].

S'il existe des adeptes de la durabilité faible, cette vision est difficilement soutenable dans le cadre du tourisme, car l'attrait touristique est notamment basé sur un environnement de qualité, sur des paysages. Pour sa survie, le secteur touristique a donc besoin d'une durabilité forte, c'est à dire de conserver un capital environnemental suffisant et de qualité.

On comprend donc les principes : tenter de conserver le capital environnemental ou au moins réduire nettement la pression exercée sur celui-ci, augmenter les autres capitaux, et ne pas justifier la destruction environnementale par l'accroissement des autres capitaux. Mais comment transformer ces principes en actions concrètes ? Que peuvent faire les acteurs du tourisme pratiquement ? Et qui doit faire quoi ?

3. Application de l'approche par capitaux pour différents acteurs du tourisme

La réponse semble évidente : les opérateurs publics, les opérateurs privés (hébergeurs, restaurateurs, opérateurs d'activité) et le pouvoir politique ont chacun leur rôle à jouer.

Si chaque type d'acteur agit seul, cela génère des incohérences et une perte d'énergie. Il y a donc une vision commune à créer, derrière laquelle chacun peut déployer sa créativité.

Cette vision commune, déclinée ensuite en axes stratégiques, est réalisable rapidement et avec peu d'énergie. On peut ensuite y greffer, pour chaque type d'acteurs, le cycle de l'amélioration continue : réaliser un état des lieux, établir un plan d'actions avec des objectifs clairs et précis, le mettre en œuvre et régulièrement évaluer les progrès à l'aide d'indicateurs, ce qui relance le cycle.

3.1 Le tourisme durable pour les acteurs publics régionaux

C'est à la Wallonie qu'il revient de fédérer les acteurs pour créer ensemble une vision régionale du tourisme durable. Une fois créée, il faudra utiliser⁶ trois types d'instruments de politique publique pour l'opérationnaliser : des actions informationnelles, réglementaires et incitatives. Et d'ailleurs, diverses mesures existent déjà.

Citons notamment comme instruments informationnels la brochure «tourisme durable» de WBT, quelques éléments relatifs au durable sur les pages pro du CGT⁷

ou son portail de promotion ainsi qu'un label géré par les autorités publiques qui informent le touriste : Bienvenue Vélo. On peut également citer l'organisation du concours EDEN (Destinations européennes d'Excellence) récompensant les destinations qui ont mis en place un tourisme à la fois économiquement viable et respectueux du développement durable.

La réglementation comporte quant à elle des mesures favorables au tourisme durable (obligation d'isoler les bâtiments par exemple) mais aucune n'a encore été prise expressément dans le but de favoriser le tourisme durable.

En ce qui concerne les incitants économiques, il existe plusieurs subventions spécifiques au tourisme dont les taux de subventions sont majorés en fonction de caractéristiques favorables à la conservation des ressources⁸ ou à un accès élargi (PMR ou petits revenus) au tourisme. Il existe aussi les subventions classiques aux entreprises, dont les entreprises touristiques ayant un siège d'exploitation situé en Wallonie et réalisant un programme d'investissements destiné à favoriser

Si chaque type d'acteur agit seul, cela génère des incohérences et une perte d'énergie. Il y a donc une vision commune à créer, derrière laquelle chacun peut déployer sa créativité.

la protection de l'environnement ou l'utilisation durable de l'énergie⁹.

Les instruments politiques sont toujours négociés. Ils doivent être précédés d'une phase d'étude des impacts en utilisant des indicateurs précis et vérifiables. Faute de quoi, comme l'a montré la recherche à propos de la pratique du kayak en Wallonie¹⁰, en l'absence d'une objectivation scientifique des enjeux environnementaux, les rapports de force entre acteurs orientent fortement le contenu des politiques publiques pour arbitrer entre la protection de l'environnement et les différents usages du milieu rural.

A l'avenir, y aura-t-il une vision plus globale du tourisme durable et un



⁶ En se rappelant que la Wallonie n'a pas totale liberté en la matière, encadrée par des règles européennes, elle-même soumise à des règles de l'OMC.

⁷ <http://strategie.tourismewallonie.be/www.tourismewallonie.be>

⁸ Par exemple pour les attractions touristiques : le taux passe de 20 à 50% pour les investissements permettant de réduire le 30% la consommation d'énergie

⁹ Voir la brochure <http://forms6.wallonie.be/formulaires/BrochureENV-UDE.pdf>

¹⁰ DE MYTTENAERE B., D'ETEREN E., Le kayak en Wallonie : à la croisée des enjeux du développement touristique et de la protection de l'environnement, in : *Tourisme, sport et développement: enjeux et interdépendances ?*, Téoros, Vol. 28-2, 2009

programme d'actions plus englobant et cohérent ? Si on se reporte à l'enquête publique se tenant actuellement sur la stratégie wallonne de développement durable¹¹, la Région le prévoit dans son objectif 8.9 Tourisme durable : « *D'ici 2030, élaborer et mettre en œuvre une politique régionale favorisant le tourisme durable, qui crée des emplois et mette en valeur la culture et les produits wallons.* ». L'opportunité de l'année internationale du tourisme durable est sans doute à saisir.

3.2 Le tourisme durable pour les acteurs publics locaux

L'attractivité touristique est souvent liée à la spécificité du lieu visité : ses paysages, ses patrimoines bâti, culturel, culinaire entre autres. Une destination attire car elle dispose de caractéristiques plaisantes. Tout l'art d'un territoire est de se valoriser, se mettre en scène, avec cohérence. Cette valorisation et cette cohérence ne s'acquiert pas avec l'addition de projets entrepreneuriaux individuels. Par exemple, si la forêt d'Ardenne attire, c'est aussi parce que le touriste peut retrouver cette thématique dans son logement, sa restauration et ses activités. En effet, une stratégie globale de mise en tourisme des espaces forestiers a été mise en place¹².

Étant donné que, selon une étude française,¹³ 14% de touristes étrangers et jusque 30% de britanniques trouvent la Belgique potentiellement attirante pour son caractère durable (la France étant en moyenne à 10%), il serait intéressant que chaque destination, chaque territoire ait une offre globale et cohérente de durabilité à proposer.

Et il ne s'agit pas uniquement de recenser l'offre. Il faut augmenter l'offre en quantité (en renseignant les opérateurs touristiques sur les manières d'être plus durables, sur les bénéfices financiers et touristiques que cela rapporte), et ensuite

la structurer et mettre ses acteurs en réseau en la rendant cohérente pour offrir aux touristes une expérience globale de tourisme durable spécifique. Il faut enfin la rendre visible de manière spécifique.

3.3 Le tourisme durable pour les opérateurs de terrains

Toute stratégie ne vaut que parce qu'elle se réalise, et ceux qui le permettent sont les opérateurs de terrain. Certes, les encadrants peuvent apporter des principes globaux et des exemples de bonnes pratiques, c'est néanmoins l'opérateur de ter-

rain qui devra être créatif et décider de se lancer.

À l'aide du tableau ci-dessous, examinons successivement comment un opérateur touristique peut, par exemple, agir positivement envers les trois capitaux expliqué ci-avant.

Toute stratégie ne vaut que parce qu'elle se réalise, et ceux qui le permettent sont les opérateurs de terrain.

ENVIRONNEMENT	SOCIAL	ÉCONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> Optimiser les activités touristiques pour qu'elles émettent peu de CO₂ à chaque utilisation et qu'elles consomment peu de ressources (l'eau, l'énergie et les déchets) afin de réduire leur empreinte écologique. Proposer un mode de transport peu émetteur de CO₂. Cela concerne tant le trajet du touriste qui se rend chez lui à l'endroit choisi, que les déplacements sur place, notamment en organisant la mobilité douce (location ou prêt de vélo...). Favoriser l'utilisation de produits qui ne polluent pas et donc permettent aux écosystèmes de bien fonctionner (<i>écogestes</i>). Conserver et, si possible, augmenter la biodiversité sur les terrains des hébergements, mais également aider le touriste à respecter la biodiversité du territoire par un comportement adéquat. 	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la santé des touristes en proposant des endroits et des produits sains. Favoriser le développement des connaissances des touristes. Le tourisme peut être un bon moyen d'apprendre, soit par le simple contact avec les professionnels et les habitants, soit lors de visites. Il est possible de sélectionner des endroits qui veillent à la richesse des contacts et/ou à la transmission de savoirs. Développer les réseaux de touristes et des opérateurs touristiques. Le touriste, mais aussi le professionnel et l'habitant est « enrichi » si, pendant le séjour, des liens se tissent et perdurent. Développer l'inclusion des touristes et des opérateurs touristiques. Cela signifie choisir des endroits qui permettent d'être et de se sentir plus relié au monde qui nous entoure, en établissant des liens avec les acteurs du territoire, en consommant des produits équitables, en promouvant la formation et l'emploi de personnes fragilisées ou peu qualifiées et en étant accessibles aux personnes à mobilité réduite. 	<ul style="list-style-type: none"> Créer de la valeur économique pour l'opérateur, en étant capable de dégager des bénéfices et de la trésorerie et, si possible, sans créer de dette. Créer de la cohésion territoriale, en établissant des relations économiques à bénéfice mutuel. Par exemple, un hébergeur s'associe avec un guide, à des producteurs locaux <p>Au-delà de l'action sur les trois capitaux, le recours à une bonne gouvernance permet, lui aussi, d'exercer un impact positif sur le développement local.</p> <p>Au-delà de l'action sur les trois capitaux, le recours à une bonne gouvernance permet, lui aussi, d'exercer un impact positif sur le développement local.</p>
		GOUVERNANCE
		<ul style="list-style-type: none"> Renseigner sur les enjeux du tourisme par rapport à l'endroit visité, faire participer les parties prenantes à la définition des objectifs de développement territorial et leur mise en œuvre.

¹¹ L'enquête publique sur la stratégie wallonne de développement durable est ouverte jusqu'au 1^{er} mai 2016 et disponible ici : <http://www.mwq.be/portail/lu-pour-vous/consultation-sur-le-projet-de-strategie-wallonne-de-developpement-durable-votre-avis-compte.html>

¹² <http://pro.lesforetsdardenne.be/la-strategie-et-le-concept/>

¹³ Enquête ATOUT FRANCE – GMV Conseil Demande des clientèles en tourisme durable : enquête quantitative, 2010 citée dans Atout France, 2001, *Tourisme et développement durable De la connaissance des marchés à l'action marketing*, page 52



Hadelin de BEER

est ingénieur et éco-conseiller de formation. Il a commencé sa carrière comme consultant en environnement puis comme expert au bureau fédéral du Plan dans la task Force Développement durable. Il a ensuite dirigé l'administration fédérale du développement durable puis a été conseiller politique, toujours en développement durable. Il a rejoint en 2014 l'enseignement supérieur pour donner des cours de développement durable, de gestion environnementale et de gestion de l'entreprise dans la section « tourisme durable » à la HERS à Libramont. Avec ses étudiants, il a publié le premier guide du tourisme durable en Wallonie. En parallèle, il a débuté une thèse sur le lien entre les représentations du développement durable et les réalisations.

3.4 Le tourisme durable : atout ou frein pour les touristes ?

L'offre de tourisme durable semble en forte progression, laissant supposer un intérêt grandissant du grand public. Si plusieurs rapports d'études montrent que le consommateur, quelle que soit sa nationalité, s'intéresse de plus en plus au tourisme durable (celui-ci faisant l'objet de définitions diverses et se voyant accorder des priorités différentes), force est de constater que les pratiques et logiques de consommation touristique sont le sujet d'un nombre trop limité de recherches scientifiques. De ces recherches portant sur les pratiques touristiques, il ressort généralement que la demande est souvent considérée comme une « simple » variable d'ajustement, c'est-à-dire qui s'adapte au développement de l'offre. Le pouvoir des consommateurs dans leur capacité à forcer l'industrie à s'orienter vers la durabilité est un aspect trop souvent ignoré par les scientifiques dans leur définition du développement durable du tourisme. A ce propos, soulignons-le fait qu'il n'existe, à

notre connaissance, aucune étude scientifique portant spécifiquement sur l'analyse des représentations et des pratiques du tourisme durable en Wallonie.

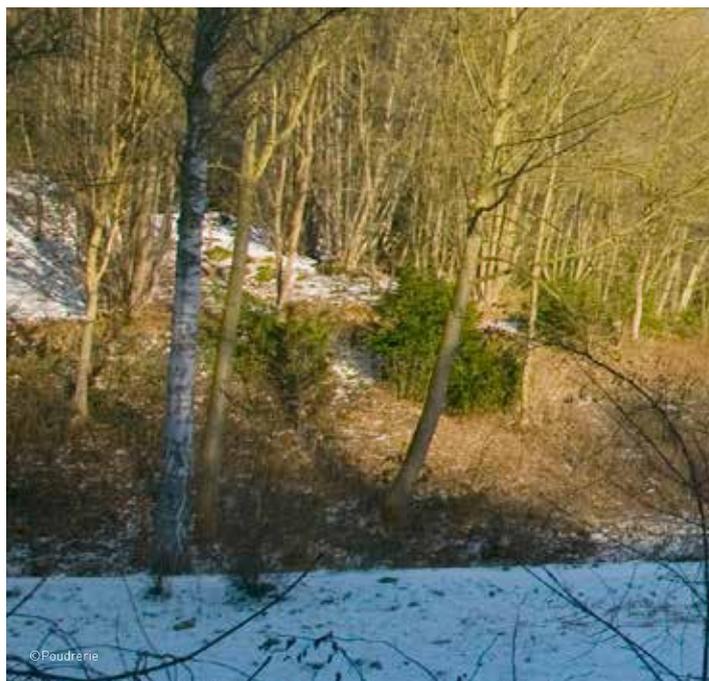
Ainsi, les questions suivantes méritent d'être davantage investiguées :

- Les touristes adoptent-ils des logiques de fréquentation et de consommation s'inscrivant dans une perspective durable ?
- Comment les touristes fréquentant la Wallonie perçoivent-ils le tourisme durable ?
- Quelle est la demande des touristes par rapport au tourisme durable ?
- Quels « efforts » sont-ils prêts à consentir pour privilégier des pratiques touristiques (hébergement, restauration, déplacement, activités) plus durables ? Que sont-ils prêts à concéder ?

L'offre de tourisme durable semble en forte progression, laissant supposer un intérêt grandissant du grand public.

4. Penser et agir pour un tourisme plus durable

Il y a donc plusieurs façons de penser le tourisme durable. Ce texte a privilégié l'approche par capitaux, symbolisée par la métaphore de l'héritage : nous avons reçu du capital économique, social et environnemental des générations précédentes et nous avons envisagé d'augmenter ce capital pour le transmettre aux générations futures, notamment par la pratique du tourisme. Ce texte a également privilégié la durabilité forte : nous avons proscrit l'éventualité de dilapider entièrement ou même fortement le capital environnemental sous prétexte que les capitaux économique et social sont en croissance.



Nous n'avons pas abordé les impacts du tourisme sur l'environnement à l'échelle locale, car nous pensons que les enjeux y sont relativement bien maîtrisés. Par contre, nous avons constaté que le tourisme, comme beaucoup d'autres secteurs économiques, provoque globalement une consommation de ressources plus importantes que la capacité de la planète à les générer, l'indicateur étant une empreinte écologique dépassant le seuil de 2 ha/personne. Certaines formes de tourisme occasionnent une pression environnementale moins forte et sont dès lors à privilégier dans la perspective d'un tourisme plus durable. Nous parlons de tourisme plus durable car nous ne pouvons pas nous assurer que l'ensemble de ces formes de tourisme, si elles étaient généralisées, permettraient de maintenir une empreinte écologique individuelle sous le seuil de 2 ha.

Cela nous mène à la question de la mesure et de celle de l'objectif qui pourrait être fixé. Produire un tourisme à 100 % soutenable du point de vue environnemental, notamment au regard de l'empreinte écologique, n'est pas chose aisée, notamment

parce que l'offre doit correspondre aux attentes des touristes et que le tourisme doit rester rentable pour les acteurs et les régions, pour lesquels il s'agit d'un outil de développement territorial.

Ceci étant, les touristes réagissent également en fonction de l'offre proposée, et semblent d'autant plus réceptifs que l'offre est globale et cohérente sur un territoire visité. C'est là que les acteurs publics, régionaux et locaux, pourraient s'accorder sur une vision commune et développer des axes stratégiques mettant l'ensemble des acteurs touristiques en cohérence. Cette vision et ces axes stratégiques devraient s'accompagner d'une série de mesures informatives, réglementaires et incitatives.

Enfin, les acteurs privés pourraient modifier leurs pratiques pour répondre à une attente touristique, pour participer à l'effort commun vers plus de durabilité. Si l'aspect environnemental de la durabilité a été rappelé, il s'agit aussi de traiter l'aspect économique et social. L'aspect économique comprend la ren-

tabilité financière mais aussi la solidité de l'économie locale, et l'aspect social, tant pour les touristes que pour les acteurs, est lié à la création de connaissance, de santé, d'inclusion et de réseaux.

Inscrire le tourisme en Wallonie vers un tourisme durable est l'affaire de tous les acteurs du tourisme et des touristes... que nous sommes.



Bernard DE MYTTENAERE

est Docteur en Sciences de l'Université Libre de Bruxelles (ULB), titulaire d'un master en Sciences et Gestion du tourisme, d'un master en Sciences Géographiques (ULB) et d'un DES en développement local et territorial (ULB). Collaborateur scientifique à l'ULB, ses recherches portent sur les relations entre le tourisme et le développement durable des territoires. Un des axes centraux de ses recherches portent sur l'analyse des logiques de valorisation et de protection (évaluation, planification, gestion, protection et marchandisation) de ressources territoriales (matérielles et immatérielles) dans divers projets touristiques ainsi que sur l'évaluation des retombées résultant de ces processus. Il enseigne (Haute Ecole Robert Schuman, Haute Ecole Charlemagne et Haute Ecole de la Province de Namur) notamment des cours de géographie et de stratégies territoriales du tourisme durable.

